



Mandat du comité consultatif du Réseau culturel francophone

Qu'est-ce que le comité consultatif?

Selon les statuts et règlements, le Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (RCFTNL) doit se doter d'un *comité consultatif*. Ce comité est composé des intervenants majeurs du domaine de la culture francophone dans la province et se réunit 4 fois par an par téléconférence. Le comité consultatif (C.C.) est composé de :

- Quatre artistes ou artisans francophones de la province, membres du réseau;
- Un représentant de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL);
- Un représentant du secteur culturel du Conseil scolaire francophone provincial;
- 1 représentant en développement culturel communautaire;
- Le comité est animé par le coordonnateur du Réseau culturel.

Le C.C. est donc un comité formé de conseillers ou spécialistes appelés à développer et à élaborer les grandes orientations du Réseau culturel durant l'année en cours. Les membres qui siègent au C.C. désirent acquérir ou ont une bonne connaissance de l'art et de la culture en général et du milieu en particulier.

Mandat du comité consultatif

Ensemble, les membres du C.C. offrent un mélange équilibré de connaissances et d'expertises culturelles qui permettent au coordonnateur général d'orienter les projets et les actions du Réseau en fonction de son mandat et les enjeux et préoccupations qui surviennent en cours d'année. Nous reconnaissons qu'en dernière analyse le pouvoir de décision et la responsabilisation reviennent au coordonnateur général du Réseau culturel.

En somme, le C.C. a comme mandat de :

- Orienter et guider les décisions du coordonnateur;
- Contribuer au développement du Réseau culturel;
- Conseiller le Réseau dans les domaines culturels, des arts visuels et médiatiques et des arts de la scène;
- Conseiller le Réseau sur les actions à entreprendre dans le développement professionnel et artistique des artistes et artisans francophones, le rayonnement des produits culturels francophones à Terre-Neuve-et-Labrador et en région, et les échanges avec le secteur culturel de la majorité linguistique
- N'a pas de pouvoir décisionnel.

Durée du mandat

On s'attend à ce que les membres du C.C exécutent un mandat pour une période de deux ans. Une personne peut se retirer du comité en tout temps en présentant un avis écrit au coordonnateur général du Réseau culturel.

Réunions du C.C

Le comité se réunira quatre fois par année par téléconférence d'environ deux heures. Pour les gens résidant à St. John's, ils seront invités à participer aux réunions en personne au local du RCFTNL (65 Ridge Road) et les personnes à l'extérieur seront jointes par téléphone. Les documents relatifs aux réunions seront envoyés au moins 48 heures à l'avance. Il est recommandé de mandater un secrétaire en début de réunion afin de prendre les notes pour le compte-rendu.

En l'absence de quorum, soit 4 quatre personnes, la réunion n'aura pas lieu et sera reportée dans le mois qui suit. Si le besoin se présente, il y aura des réunions supplémentaires. Les personnes devront en être avisées dans un délai de 48 heures. De plus, les membres du comité sont parfois invités à participer à des réunions pertinentes du domaine artistique dans la province ou à l'extérieur.

Gestion et administration

Le comité consultatif sera appuyé par les ressources humaines du Réseau culturel. Celles-ci cerneront et mettront en ordre de priorité les questions qui devront être examinées, mettront au point des approches possibles pour les résoudre, établiront les ressources disponibles à l'intérieur du Réseau culturel, prépareront de l'information qui sera utile au comité et s'assureront que le comité reçoive des informations justes et équilibrées.

Les comptes-rendus des réunions résumeront efficacement les délibérations du comité et refléteront les décisions prises. Ils seront inscrits dans un document appelé « Compte rendu de réunion du C.C. » et envoyés par courriel dans les semaines suivant la réunion, par le ou la secrétaire mandatée en début de réunion.

Sélection des candidats

Le RCFTNL se réserve le droit de choisir ses candidats. Il composera le nouveau comité consultatif une fois les lettres reçus et procédera à une sélection en fonction des critères inscrits aux statuts et règlements.

Qu'est-ce que le Réseau culturel francophone de TNL?

Poste de Coordonnateur général

Le coordonnateur général du RCTNL est employé par la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador (FFTNL). Il a pour mission de coordonner les activités du réseau, d'en superviser les projets et d'administrer son fonctionnement de concert avec l'administration de la FFTNL. Il interagit avec le comité consultatif qui le conseille pour orienter les actions du Réseau.

Mission du RCFTNL

Mis sur pied pour assurer le développement et l'épanouissement de la culture francophone dans la province par la FFTNL, le Réseau culturel aide les artistes et artisans francophones de la province et favorise le plein rayonnement de la culture francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador sous toutes ses formes. Créé en 2007, le RCFTNL ne cesse de connaître un essor au niveau du nombre et de la qualité des projets. Le Réseau compte maintenant près d'une cinquantaine de membres et opère un budget annuel de plus de 500 000 \$. Avec une implication régionale, provinciale, nationale et parfois internationale, le RCFTNL est la cheville du développement culturel francophone de notre province.

Principes directeurs :

- Réunir les artistes et artisans francophones de la province, toutes disciplines confondues;
- Promouvoir le développement professionnel et artistique des artistes et artisans francophones de la province;
- Favoriser le rayonnement des produits culturels francophones à Terre-Neuve-et-Labrador et dans la région (Fermont et Saint-Pierre et Miquelon);
- Réunir tous les intervenants du domaine culturel francophone de la province (artistes, artisans, milieux scolaires, producteurs de spectacles et salles de spectacles);
- Favoriser les échanges avec le secteur culturel de la majorité linguistique.

Projets ou activités du RCFTNL depuis 2007

- Participe au Folk Fest depuis 2007 avec son Espace franco
- Création du Gala Jeunesse provincial de TNL
- Répertoire des artistes francophones
- Participation au rendez-vous annuel de l'association de l'industrie musicale de TNL (Music NL Conference)
- Participation à la Franco-fête en Acadie
- Coordonnateur des Rendez-vous de la Francophonie à TNL
- Partenaire avec le Festival international de cinéma francophone en Acadie (FICFA)
- Les journées de la culture
- Création des formations en chansons françaises
- Radio communautaire -Rafale FM
- Coup de cœur francophone 2008-2009
- Formation en diffusion
- Tournée provinciale du Jeu-Questionnaire (Roche et Roule) dans le cadre des JUNO'S 2010
- Réseautage
- Service aux membres

Pour de plus amples informations consultez notre site internet au :
www.francotnl.ca/ReseauCulturel